

PONTIFICAL COUNCIL FOR THE PASTORAL CARE OF MIGRANTS AND ITINERANT PEOPLE



Message pour la Journée Mondiale du Tourisme 2016

(27 septembre)

« Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous »

1. *« Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous »* : tel est le thème choisi par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour la Journée Mondiale du Tourisme qui se tiendra, comme d'habitude, le 27 septembre. Le Saint-Siège a adhéré à cette initiative dès sa première édition, conscient de la grande importance de ce secteur, ainsi que des défis qu'il pose et des opportunités qu'il offre pour l'évangélisation.

Ces dernières décennies, le nombre de personnes qui peuvent bénéficier d'un temps de vacances a considérablement augmenté. Selon le dernier Baromètre de l'Organisation Mondiale du Tourisme, se rapportant à l'année 2015, le nombre d'arrivées touristiques internationales s'élève à 1184 millions et, selon les prévisions, il atteindra la barre des deux milliards en 2030. Il faut y ajouter les chiffres plus élevés encore du tourisme local.

2. Cette augmentation numérique a entraîné une prise de conscience toujours plus grande de l'influence positive exercée par le tourisme dans de nombreux secteurs de la vie, avec ses nombreuses vertus et potentialités. Sans ignorer certains de ses éléments ambigus ou négatifs, nous sommes convaincus que le tourisme humanise car il procure une occasion de repos, des opportunités de connaissance réciproque entre les peuples et les cultures ; il constitue un instrument de développement économique, favorise la paix et le dialogue, fournit des possibilités d'éducation et de croissance personnelle et des temps de rencontre avec la nature, ainsi qu'un espace de croissance spirituelle, pour ne citer que quelques-unes de ses caractéristiques positives.

3. Sur la base de cette évaluation positive et en étant conscients que le tourisme en particulier et le temps libre en général sont une « *exigence de la nature humaine, qui manifeste en elle-même une valeur inaliénable* »,¹ nous devons conclure, soutenus en cela par le Magistère ecclésial,² que le tourisme n'est pas seulement une opportunité, mais doit être un droit pour tous, qui ne peut pas être limité à certaines couches sociales ou à certaines zones géographiques précises. De son côté, l'Organisation Mondiale du Tourisme affirme, elle aussi, que le tourisme « *constitue un droit également ouvert à tous les habitants du monde [...], et ne pas se voir opposer d'obstacles* ». ³

Il est donc possible de parler d'un « droit au tourisme », qui est certainement la concrétisation du droit « *au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques* » reconnu par l'article 24 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée en 1948.

4. Mais la constatation de la réalité démontre qu'il n'est pas à la portée de tous et que beaucoup sont encore ceux qui continuent d'être exclus de ce droit.

Avant tout, dans de nombreux pays en voie de développement, où les besoins fondamentaux ne sont pas garantis, ce droit semble vraiment quelque chose de lointain et en parler peut même apparaître comme une frivolité, alors même que cette activité se présente actuellement comme une ressource dans la lutte contre la pauvreté. Mais également dans les pays économiquement plus développés, nous trouvons d'importantes couches de la société qui n'ont pas facilement accès au tourisme.

Voilà pourquoi, au niveau international, on encourage ce qu'on appelle le « tourisme pour tous », dont chacun peut bénéficier et qui englobe les concepts de « tourisme accessible », « tourisme durable » et « tourisme social ».

5. Par « tourisme accessible », on entend l'effort visant à garantir que les destinations et les services touristiques soient accessibles à tous, indépendamment du profil culturel, des limitations permanentes ou temporaires (physiques, mentales ou sensorielles) ou des besoins particuliers comme ceux que requièrent, par exemple, les enfants et les personnes âgées.

6. Le concept de « tourisme durable » inclut l'effort pour obtenir que cette activité humaine soit la plus respectueuse possible de la diversité culturelle et environnementale du lieu qui accueille, en prenant en considération les répercussions présentes et futures. L'encyclique *Laudato si'* du Pape François peut être d'une grande aide pour la bonne gestion de la création que Dieu a confiée à l'être humain.⁴

7. Le « tourisme social », de son côté, prétend que ne soient pas exclus ceux qui ont une culture différente, moins de ressources économiques ou qui vivent dans des régions plus défavorisées. Parmi les groupes destinataires des interventions de ce secteur se trouvent les jeunes, les familles

¹ Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, *Orientations pour la Pastorale du Tourisme*, 29 juin 2001, n° 6.

² Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 7 décembre 1965, n°s 61 et 67 ; Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, *Orientations pour la Pastorale du Tourisme*, n° 6.

³ Organisation Mondiale du Tourisme, *Code mondial d'éthique du tourisme*, 1^{er} octobre 1999, art. 7 § 1.

⁴ Cf. François, Lettre Encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, 24 mai 2015.

nombreuses, les personnes porteuses de handicap et les personnes âgées, comme le rappelle le *Code mondial d'éthique du tourisme*.⁵

8. Par conséquent, il est nécessaire de promouvoir un « tourisme pour tous » qui soit éthique et durable, où soit garanti un réel accès physique, économique et social, en évitant toute sorte de discrimination. Atteindre un objectif de ce type ne sera possible que si l'on peut compter sur les efforts de tous, hommes politiques, entrepreneurs, consommateurs, comme sur ceux des associations engagées dans ce milieu.

L'Église évalue d'une manière positive les efforts qui sont accomplis en faveur d'un « tourisme pour tous » et les initiatives « *qui placent réellement le tourisme au service de la réalisation de la personne et du développement social* ». ⁶

Depuis longtemps, elle offre également sa contribution, tant par sa réflexion théorique que par ses nombreuses initiatives concrètes, dont beaucoup ont joué un rôle de pionnières, bien que réalisées avec des ressources économiques limitées, avec beaucoup de dévouement, obtenant ainsi de bons résultats.

Que l'engagement ecclésial en faveur d'un « tourisme pour tous » soit vécu et compris comme un « *témoignage de la prédilection particulière de Dieu pour les plus humbles* ». ⁷

Cité du Vatican, 24 juin 2016

Antonio Maria Card. Vegliò

Président

✠ Joseph Kalathiparambil

Secrétaire

⁵ Cf. Organisation Mondiale du Tourisme, *Code mondial d'éthique du tourisme*, art. 7 § 4.

⁶ Cf. Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, *Orientations pour la Pastorale du Tourisme*, n° 24.

⁷ *Ibidem*.